



« *Montrer le monde au monde.* »

Les frères Lumière

Pourquoi un ciné-club au collège ?

Le ciné-club du collège Ronsard prévoit d'initier les élèves à la culture cinématographique et d'aiguiser leur regard de spectateur. Voir des films leur permettra d'apprendre à déchiffrer, trier, interpréter des images et contribuera, dans une démarche d'imprégnation, à développer leurs capacités sensibles et herméneutiques.

C'est un lieu de rencontre qui permet au cinéma de vivre réellement et aux élèves, que nous appellerons spectateurs, de partager, de temps en temps, *une journée particulière.*

Le désir de cinéma

Le spectateur de cinéma éprouve ainsi ses *privilèges*. Le dispositif cinématographique permet d'emprunter la perception d'un autre, d'occuper deux corps à la fois, d'augmenter de façon vertigineuse les perceptions et les sensations, de se déplacer d'un lieu à l'autre instantanément. Le cinéma offre la possibilité d'un changement de rapport au réel, où tout devient possible.

Informations

Infos ciné



Film inaugural : *Orfeu Negro*, Marcel Camus, 1959.

Pour les élèves de tous niveaux (6ème-3ème)

Vendredi 22 novembre 2019 – Salle polyvalente – 17H40 (inscriptions ouvertes jusqu'au 15 novembre)



Cycle cinéma n°1 : Catastrophe et Résistance / Film : *Le Pianiste*, Roman Polanski, 2002.

Pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

Vendredi 13 décembre 2019 – Salle polyvalente – 17H40 (inscriptions du 25 novembre au 9 décembre)



A suivre...

Infos pratiques

- ▶ Le ciné-club prévoit une projection par mois le vendredi après les cours (17h40).
- ▶ Entrée gratuite sur inscription obligatoire auprès de M.Hérembert (salle 105) et Mme Mathiot (salle 109).
Inscription à renouveler pour chaque film. Apporter le carnet de correspondances.
- ▶ La projection de chaque film sera précédée d'une courte présentation et suivie d'une discussion/débat.
Prévoir une présence au ciné-club de 17h40 à 20h30 (environ).
- ▶ Nourriture et boisson interdites (prévoir de prendre une collation avant et de dîner après).
- ▶ Les téléphones portables devront être éteints (sons et lumières du portable interdits pendant la séance).